|  |  |
| --- | --- |
| Logo de la Commission européenne, 12 étoiles jaunes sur fond bleu formant un cercle bordé de deux éléments graphiques gris clair représentant le Berlaymont, siège de la Commission européenne. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG TAXUD – Direction D – Unité D2 |
| Numéro de poste Sysper: | 347835 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Chef d’unité Reinhard BIEBEL  3e trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: ….  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 26-05-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de la fiscalité et de l’union douanière (DG TAXUD) a pour mission de promouvoir des politiques équitables et durables qui génèrent des recettes pour l’UE et ses États membres et de faire en sorte que les citoyens et les entreprises de l’UE tirent parti du commerce mondial et d’un marché unique sûr et sécurisé, dont les frontières sont protégées.

La direction «Fiscalité directe, coordination fiscale, analyse économique et évaluation» (TAXUD.D) fournit une analyse des politiques et des pratiques fiscales menées par les États membres en matière de fiscalité directe et définit des stratégies cohérentes au niveau communautaire.

L’unité TAXUD.D2 est chargée de la politique en matière de fiscalité directe, de la transparence fiscale et de la coopération administrative dans le domaine de la fiscalité directe. Elle participe aux initiatives de la Commission concernant quelques-uns des sujets les plus actuels en matière de fiscalité et de coopération internationales. Notre travail concerne aussi bien les aspects stratégiques et législatifs que les initiatives non législatives, ainsi que la mise en œuvre pratique et l’évaluation de nos projets.

Notre mission consiste notamment à créer un système fiscal plus équitable pour les entreprises en matière de répartition des bénéfices et à veiller à ce que le droit de l’Union reste en phase avec l’évolution de la situation internationale. Notre travail englobe les prix de transfert, les mécanismes de règlement des différends ou encore les procédures de remboursement de la retenue à la source (FASTER). En outre, nous sommes chargés d’améliorer la transparence fiscale au sein de l’UE grâce à un échange d’informations et une coopération plus importants entre les États membres.

L’unité se divise en deux secteurs et offre un environnement de travail intellectuellement stimulant, ouvert et motivant. Nous travaillons dans une atmosphère cordiale et encourageons la transversalité entre les secteurs et les unités. Tous les membres de l’unité sont hautement qualifiés, motivés et capables de travailler de manière indépendante dans un esprit convivial et de partage de leurs expériences. L’unité est axée sur le service et privilégie le travail d’équipe et la coopération. Nous encourageons le développement personnel et professionnel en soutenant le travail sur des projets d’équipe interunité.

L’unité pratique une approche souple de l’organisation du travail, dans la limite des contraintes normales liées à la fonction. Elle garantit l’intégration des nouveaux arrivants grâce au mentorat et au travail d’équipe.

**Présentation du poste (nous proposons)**

En tant que responsable des politiques, vous feriez partie du secteur de la transparence fiscale.

Vos tâches principales consisteraient notamment, dans le contexte de propositions existantes telles que la directive FASTER, à veiller à leur application par les États membres grâce à des contacts rapprochés avec les parties prenantes et les États membres, ce qui requiert notamment la préparation d’actes juridiques et d’orientations. Vos autres tâches seraient l’évaluation de la législation existante, telle que la directive concernant les mécanismes de règlement des différends fiscaux, en menant des consultations avec les parties prenantes concernées, notamment les autres services de la Commission et les experts fiscaux des États membres; la rédaction de documents de travail, d’orientations, d’analyses, de documents d’information et d’initiatives sur des sujets d’actualité dans le domaine des échanges d’informations et de la coopération administrative; la préparation et la coordination de diverses réunions (commissions, groupes d’experts, groupes de projet, etc.) ou la participation à de telles réunions avec les États membres de l’UE, le Forum mondial de l’OCDE et des représentants du secteur privé. Vous seriez également amené(e) à travailler sur d’autres initiatives législatives et non législatives dans le domaine de la fiscalité directe.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) collègue dynamique et bien organisé(e) qui soit prêt(e) à s’investir pleinement et à fournir un travail de qualité dans le respect des délais impartis.

Cette personne devra témoigner d’un intérêt pour la fiscalité internationale et le respect des obligations fiscales. Elle devra apprécier travailler en collaboration avec d’autres organisations internationales, telles que l’OCDE, ou des États membres par l’intermédiaire de FISCALIS.

Notre nouveau/nouvelle collègue devra être intéressé(e) par l’analyse de la contribution des règles en vigueur au renforcement du respect des obligations fiscales et à la lutte contre l’évasion fiscale, ainsi que par la détermination de moyens pour renforcer ces règles et leur application. De bonnes connaissances juridiques et économiques, plus particulièrement dans le domaine des procédures de remboursement de la retenue à la source, ainsi qu’une expérience de la rédaction de documents et de notes d’information et de l’analyse de textes juridiques constitueraient des atouts. La maîtrise de l’anglais est nécessaire, notamment de très bonnes capacités rédactionnelles.

Le/la candidat(e) retenu(e) travaillera au sein d’une équipe de sept collègues qui privilégient l’approche collaborative. Il/elle devra apprécier le travail d’équipe, tout en étant capable de gérer des dossiers de manière autonome. Il/elle devra être capable d’établir et d’entretenir d’excellentes relations professionnelles avec les autres collègues de la DG TAXUD, les autres services de la Commission et les experts des États membres.

Les END ne participent à des missions ou à des réunions externes que dans le cadre d’une délégation conduite par un fonctionnaire ou agent temporaire de la Commission ou, s’ils y participent seuls, en tant qu’observateurs ou à des fins d’information.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début** du détachement:

* expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;
* ancienneté de service: avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
* employeur: être employé(e) par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant;
* compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé(e) et rémunéré(e) par votre employeur et devrez également rester couvert(e) par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (UE, Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444)]. Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé(e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de l’UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s).** Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([[Créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)) en français, anglais ou allemand. [[Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)). Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents (tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)